



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3592

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe Les Républicains.

M. Bernard Gérard. Monsieur le Premier ministre, à l'annonce de la fermeture du laminoir de Vallourec, dans le Nord, qui va entraîner 460 suppressions de postes, les salariés se disent écœurés. Pourtant, nous ne cessons de vous interpellier sur la gravité de la situation sur le front de l'emploi. Malgré une conjoncture économique plus que favorable en France, la croissance peine à redémarrer et le chômage poursuit sa hausse inexorable.

Cela fait plusieurs semaines que plus vous répondez à nos questions, moins nous sommes rassurés – et derrière nous, plus les Français, dans nos territoires, s'inquiètent. Il est temps que vous vous posiez les bonnes questions. Pourquoi avons-nous en France le droit du travail le plus protecteur et le taux de chômage le plus élevé, quand partout ailleurs le chômage régresse ? Parce que vos politiques ne créent pas de croissance. Vous n'êtes plus en stage de formation, monsieur le Premier ministre. Ce ne sont pas les autres qui sont responsables, c'est vous, votre équipe et votre politique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

La situation se dégrade, et vous continuez à constater chaque mois la hausse du nombre de chômeurs : plus 15 800 en catégorie A le mois dernier. Vous continuez à constater l'effondrement du nombre d'entrées en apprentissage : -10,7 % depuis 2012. Vous continuez à alimenter la presse de déclarations contradictoires sur le temps de travail, sur le code du travail, sur des prétendus plans emploi, mais sans jamais engager de réforme structurelle. Grand diseux, petit faiseur, disons-nous dans le Nord...

Pour embaucher, les entreprises ont besoin de vitalité et de sécurité. Regardez l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne : elles, elles apportent de la croissance à leur économie, par des réformes d'ampleur et courageuses !

La réalité, c'est que vous êtes surtout préoccupé à manipuler les statistiques du chômage, à sortir 500 000 demandeurs d'emploi des chiffres officiels pour un coût exorbitant de 2 milliards d'euros. Jusqu'à quand, monsieur le Premier ministre, allez-vous attendre pour engager les réformes structurelles nécessaires ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, votre question recouvre plusieurs réalités. D'abord, s'agissant de la stratégie économique et des politiques pour l'emploi qui sont conduites, il faudrait bien plus de deux minutes pour répondre à tous les sujets que vous avez soulevés.

M. Christian Jacob. Eh oui !

M. Emmanuel Macron, ministre. Il faut d'abord rappeler que l'histoire de notre politique économique ne commence pas en 2012, que cela nous plaise ou non. Il est vrai que plusieurs pays ont effectué des réformes, pour certains d'entre eux il y a dix ans. Vous étiez aux affaires : que ne les avez-vous faites alors ? (« Oh ! Arrêtez ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Emmanuel Macron, ministre. La réalité, c'est qu'un tissu économique se transforme lentement.

M. Philippe Le Ray. Cela fait quatre ans que vous êtes au pouvoir !

M. Emmanuel Macron, ministre. Qu'avons-nous fait depuis 2012 ? Nous avons d'abord baissé le coût du travail, ce qui était une nécessité pour la compétitivité-coût. Ensuite, grâce aux lois portées l'année dernière, nous avons commencé à investir, à monter en capacité pour innover et gagner en flexibilité. Myriam El Khomri poursuivra dans ce sens dans les prochaines semaines, avec son projet de loi.

M. Marc Le Fur. Et Macron 2, quand est-ce que ça vient ?

M. Emmanuel Macron, ministre. À l'appui de votre question, vous citez le cas de Vallourec. Mais de quoi s'agit-il ? D'un problème de cycle économique, ni plus ni moins, c'est-à-dire de la conjonction de la crise du secteur pétrolier et parapétrolier et du dumping chinois sur la sidérurgie. Ce n'est pas un sujet macroéconomique lié au droit du travail français, c'est un sujet sectoriel. Face à cela, quelles sont nos réponses ? Premièrement, une action forte contre les mesures de dumping chinoises, que nous allons poursuivre avec Matthias Fekl dans les prochains jours. Deuxièmement, une politique industrielle à la hauteur du défi auquel fait face Vallourec : il faut lui permettre de se réorganiser, à travers des restructurations, il faut un accompagnement de tous les territoires, une recapitalisation du groupe, dans laquelle l'État prend sa part de responsabilité...

M. Marc Le Fur. C'est du bla-bla !

M. Emmanuel Macron, ministre. ...et une stratégie industrielle pour préparer l'avenir. C'est cela, une politique industrielle ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3592

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 février 2016](#)